

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE VALE

Tenu en Sorbonne, le 12 avril 2012

Secrétaire de séance : M.-C. DANIEL

Présents : Marc AMFREVILLE – Élisabeth ANGEL-PEREZ – Pascal AQUIEN – Marie-Céline DANIEL – Agnès DERAÏL-IMBERT – Mélody Enjoubault – Pierre ISELIN – Sarah MONTIN – Marie PECORARI – Anne-Florence QUAÏREAU – Frédéric REGARD – Alexis TADIÉ

Excusées : Geneviève COHEN-CHEMINET – Monica MICHLIN

La séance est ouverte à 14h10.

Pierre ISELIN annonce l'ordre du jour comme suit :

1. Évaluation AERES
2. Format du séminaire VALE

1. Évaluation de l'AERES

Pierre ISELIN rappelle au Conseil que la dernière visite d'évaluation de l'AERES a eu lieu en janvier 2009. La prochaine devrait advenir en janvier 2013, pour entamer un contrat quinquennal (et non un contrat quadriennal comme celui qui s'achève).

La liste des documents nécessaires à la constitution du dossier d'évaluation vient d'être transmise au directeur, à charge pour l'équipe d'accueil de collecter toutes les informations nécessaires. Au REGARD de la complexité du dossier et de l'importance de cette évaluation, le Conseil s'étonne de la date très tardive à laquelle cette demande est faite à l'ensemble de l'équipe. Ce dossier est composé de deux parties, l'une concernant l'auto-évaluation de l'équipe, l'autre précisant le projet pour le prochain contrat quinquennal. Il contiendra à la fois des documents papiers à faire parvenir à l'AERES et des informations transmises en ligne via la plateforme Pélican.

Pierre ISELIN souligne que ce travail de collecte puis de mise en forme de données risque d'être long et fastidieux. Il est donc impératif que tous les membres de l'équipe s'efforcent de faciliter la tâche de ceux qui devront centraliser toutes les informations.

Une première partie du dossier est rattachée à l'évaluation de l'École Doctorale. Il faudra fournir à l'ED des informations sur :

- Le devenir des diplômés ayant soutenu entre le 01/01/2006 et le 31/12/2008.
- La capacité d'encadrement de thèses dans l'équipe d'accueil en 2012. Le Conseil comprend qu'il s'agit des professeurs et maîtres de conférences HDR.

Une deuxième partie concerne l'évaluation de l'unité de recherche. Le Conseil constate que les documents à fournir sont très nombreux, et qu'ils seront parfois difficiles à collecter.

La liste, transmise par l'AERES, est la suivante :

Évaluation

1. Résultats et auto-évaluation de l'unité

- rapport scientifique (10 pages en français ou en anglais ; si équipes internes, 5 pages par entité. Y ajouter la liste des publications de l'unité)
 - activités et résultats
 - analyse des moyens de l'unité (humains et matériels)
- organigramme et règlement intérieur
- liste des publications et des productions (utiliser nomenclature fournie. Classer les publications et les productions selon la subdivision en équipes internes. Les publications communes à plusieurs équipes internes seront regroupées dans une rubrique spécifique. Pour les personnels recrutés au cours des 5 dernières années, mentionner sur une liste séparée les publications effectuées dans leur unité d'origine)

2. Fiche-résumé de l'entité

- en français et en anglais
- pas plus d'un recto-verso
- si équipes internes, une fiche-résumé par équipe

3. Tableaux

- fiche d'identité de l'unité
- thématiques de recherche et structuration de l'unité au 30/06/2012 (y faire figurer les n° des publications figurant dans la liste figurant dans le document « 1 »)
- ressources humaines : comparaison des effectifs de l'unité au 01/01/2010 et au 30/06/2012)
- ressources humaines : liste nominative des personnels au 30/06/2012 (si équipes internes, classer par équipe)
- synthèse effectifs : ce tableau se remplira automatiquement si les 2 tableaux précédents ont été correctement remplis
- ressources humaines : liste des diplômés depuis le 01/01/2007 et des doctorants inscrits au 30/06/2012 (**listes fournies par l'ED**). Faire figurer les n° de leurs publications. Indiquer leur situation professionnelle après soutenance
- ressources humaines : liste des habilités depuis le 01/01/2007
- ressources humaines : liste des étudiants accueillis dans l'unité : ne pas remplir. Ne nous concerne pas.
- ressources financières de l'unité pour les années 2010 et 2011 : demander l'aide du service de la recherche
- surfaces recherche en m2 SHON : demander l'aide du service de la recherche
- partenariats nationaux, européens et/ou internationaux depuis le 01/01/2007
- partenariats internationaux hors Europe
- actions de valorisation
- essaimage d'entreprises innovantes

Projet

1- Projet scientifique de l'unité (du 01/01/2014 au 31/12/2018)

- présentation de l'unité
 - historique
 - caractérisation de la recherche
 - organigramme et règlement intérieur
- analyse SWOT et objectifs scientifiques
- mise en œuvre du projet

2- Tableaux

- fiche d'identité de l'unité
- thématiques de recherche et structuration de l'unité au 01/01/2014
- ressources humaines : liste nominative des personnels au 01/01/2014 (hors recrutements escomptés)
- synthèse effectifs : ce tableau se remplira automatiquement si le tableau précédent a été correctement rempli
- surfaces recherche en m2 SHON

3- Fiche individuelle d'activité à faire remplir par les enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieur de recherche ayant une activité de recherche au 01/01/2014 indiquer les publications en utilisant la nomenclature fournie

Il est convenu de contacter l'AERES pour obtenir des précisions sur tous les points restant inexpliqués ou confus.

2. Format du séminaire VALE

Pierre ISELIN constate que le séminaire VALE peine à trouver son public ; les séances se tiennent le plus souvent devant un auditoire restreint. Il est crucial, selon lui, que les directeurs d'axe s'impliquent davantage dans l'organisation de ces séances. Il annonce qu'après consultation par mail de l'ensemble des membres de l'équipe, le thème « Écriture et violence » (à reformuler éventuellement) a été préféré au thème « Écriture du scandale » également proposé au vote. Le thème sera maintenu pendant deux ans. Il s'agit maintenant de déterminer le format des séminaires VALE, afin de maintenir un moment d'échange entre les différents axes de l'équipe, sans affecter la tenue de réunions plus spécifiques aux axes eux-mêmes.

Pierre ISELIN rappelle que lors de l'Assemblée Générale de février, Alexis TADIÉ avait proposé l'organisation d'une journée de rentrée. La proposition avait semblé satisfaire les présents. Le Conseil décide de conserver l'idée de cette journée, organisée fin septembre ou début octobre, qui pourrait permettre une rencontre informelle de tous les membres de l'équipe (en particulier les membres dont l'université d'exercice n'est pas Paris-Sorbonne). Dans un deuxième temps, sans doute l'après-midi, on pourrait mettre en place une séance de travail en groupe, afin de dégager quelques problématiques liées au thème ; il s'agirait de voir comment les différents axes peuvent se l'approprier, et de dégager au moins deux sous-thèmes qui constitueraient le cœur de demi-journées organisées dans l'année. Le format préféré par l'Assemblée Générale et par le Conseil serait celui d'un intervenant prononçant une communication assez courte (on évoque trente minutes), suivi par un échange lancé par deux discutants, extérieurs au champ d'étude évoqué pendant la communication.

Agnès DERAÏL-IMBERT intervient pour proposer que l'on garde la possibilité d'organiser des interventions plus formelles, similaires à ce qui existe actuellement : elle exprime son attachement à ce format, qui permet à de fortes personnalités d'explorer certains de leurs sujets de recherche. Si l'organisation du séminaire change, il ne faut sans doute pas s'interdire de mettre en place des rencontres ponctuelles, pendant lesquelles un invité viendra parler *ex cathedra* pendant une heure. Le Conseil s'accorde sur la nécessité de préserver un système souple, qui puisse donner satisfaction au plus grand nombre.

Il est proposé que la journée de rentrée soit suivie de deux demi-journées, au thème plus précis. Les modalités de ces demi-journées restent à définir : Marc AMFREVILLE propose de combiner une première partie qui verrait un intervenant et deux discutants échanger sur un sujet, puis une seconde partie qui consisterait davantage en une séance de travail de groupe.

L'idée de proposer un texte à l'étude avant la séance, afin de pouvoir mettre en commun les réflexions de tous les axes est jugée intéressante. Pascal AQUIEN évoque les séances du groupe ARP, pendant lesquels un texte court, envoyé avant le jour de la réunion, est associé à un texte théorique. Élisabeth ANGEL-PEREZ s'interroge sur la pertinence d'un corpus. Pierre ISELIN rappelle que rien n'empêche de maintenir des séances de travail dans l'année en plus des deux demi-journées.

Au moment de conclure, Pierre ISELIN demande aux directeurs d'axe de lui fournir dès que possible des indications bibliographiques. On évoque la nécessité de rédiger un texte de cadrage.

La séance est levée à 16h15.